



## RAPPORT MORAL 2020

Par Nadine Dussert, présidente du Fonjep

16.06.2020

Nous voilà « réunis à distance », une contradiction lexicale qui traduit bien la réalité de la période dans laquelle nous sommes : empêchés et malgré tout reliés.

Cela est un peu surréaliste et pourtant...

C'est la toile de fond sur laquelle se tient cette assemblée générale, qui est aussi la dernière de mon mandat. Dans cette période de déconfinement encore prudent qui fait suite à la crise sanitaire du Covid, de la Covid désormais, il est malheureusement trop tôt pour nous reconforter de poignées de main, de bises chaleureuses et de moments conviviaux partagés dans la joie des retrouvailles.

J'adresse une pensée amicale particulière à celles et à ceux d'entre vous qui ont été confrontés à la maladie, directement ou par l'intermédiaire d'un proche.

Je songe plus particulièrement à notre amie Édith Arnoult-Brill, Édith, qui est partie en toute discrétion pendant cette période. Je souhaite lui rendre hommage. Elle a été présidente du Fonjep de 1993 à 1998. Elle a assuré de nombreuses responsabilités dans le champ associatif : elle a été Secrétaire générale de la FUAJ, présidente du CNDVA, Vice-présidente du CESE.

Je veux ici saluer son engagement associatif, déterminé, son attachement farouche à l'éducation populaire. C'était une femme passionnée et passionnante.

Cette crise fait partie de ces rares moments où l'on mesure collectivement notre finitude et notre vulnérabilité. Elle désigne ce qui nous fait humains et qui nous atrophie lorsqu'on en est privé : le lien et l'attention aux autres et à la nature.

Ce faisant, elle nous rappelle les valeurs essentielles d'actions quotidiennes habituellement banalisées voire invisibles, parmi lesquelles les solidarités locales et de voisinage, la responsabilité individuelle pour le bien collectif, l'investissement des parents et – éducation populaire oblige – celui des enfants et des jeunes, l'entraide, la coopération, les initiatives désintéressées, l'inventivité associative. Tout ce qui nous permet de nous sentir ensemble quand le monde semble se fissurer.

La période est difficile et les associations ne sont pas épargnées. Le conseil d'administration du Fonjep a pris très vite la décision de verser la moitié des subventions des postes dès le mois de mars pour les soutenir, et de nombreuses collectivités en ont fait de même.

Au-delà, et puisque l'heure est venue de faire le bilan de mon mandat, j'ose croire que les travaux menés depuis 4 ans ont consolidé la place des associations de jeunesse et d'éducation populaire et qu'ils nous aideront à faire face à cette crise. Les réflexions sur les modèles socio-économiques, initiés en 2016, en sont un exemple. Ils sont plus que jamais d'actualité dans cette période qui appelle une transition globale à la fois sociale, écologique et économique.

Je laisserai donc le secrétaire général vous présenter l'action menée tambour battant par le Fonjep en 2019, et je vous invite à voyager avec moi un peu plus loin dans « le monde d'avant ». Il y a plus de 4 ans, je vous présentais une feuille de route que nous avons, depuis, avec le conseil

d'administration, portée collectivement. Souvenez-vous, c'était fin 2015, très peu de temps avant une période d'attentats dont nous nous souvenons tous.

Nous savions que nous étions confrontés à l'exigence d'un renouveau démocratique, dans un contexte où la demande sociale était en hausse et se complexifiait, et dans le même temps, les financements publics stagnaient.

Pour répondre à ce défi, la feuille de route que j'ai tracée comprenait 3 axes :

- Renforcer la cogestion pour un renouveau démocratique
- Soutenir le développement associatif en nous mobilisant pour analyser les nouveaux enjeux sociétaux et co-construire des réponses
- Renforcer la place de l'éducation populaire dans les territoires, la faire reconnaître

Je veux remercier le conseil et les commissions qui ont activement travaillé pour que nous cheminions collectivement vers ce cap. Nous avons posé de nombreux jalons, rencontré des obstacles, imaginé des détours, et je crois pouvoir dire aujourd'hui que nous avons fait un beau voyage. Je voudrais en rappeler les étapes clés.

Dès 2016, après un travail participatif soutenu, nous avons validé la charte de cogestion du Fonjep, qui engage l'État et les associations à coopérer, à partager leurs connaissances et analyses, à proposer et à porter ensemble et avec les collectivités territoriales des projets et des expérimentations.

Notre préoccupation a été de transformer cet engagement en actions concrètes partout en France. La commission « territoires » s'est attelée à structurer les comités du Fonjep au lendemain d'une réforme d'ampleur qui a dessiné les 13 régions métropolitaines actuelles. L'enjeu était, et reste, de créer les conditions d'une cogestion de proximité. La qualité de notre travail commun doit pouvoir exister à tous les niveaux territoriaux. De même, les adhérents du Fonjep sont pluriels, il nous paraissait déterminant de créer des espaces d'échange et de coopération. Ces deux objectifs seront dans le contexte des piliers majeurs pour demain.

En 2017, l'action des comités régionaux a été précisée dans une instruction interministérielle. Les délégués régionaux du Fonjep ont été élus, puis les comités ont identifié les sujets prioritaires de travail sur leurs territoires. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont montré à cette occasion la valeur de leur contribution à l'analyse sociale où elles interviennent. Aujourd'hui, 15 comités régionaux sont installés. En leur sein, travaillent ensemble les services déconcentrés de l'État, les associations et parfois même les collectivités. Nous espérons tous que cette mobilisation sera productive et au rendez-vous. En ce moment, ils relaient et mettent en débat le chantier sur les modèles socio-économiques auprès des adhérents du Fonjep. Il y a là une force d'action qu'il nous faut appuyer, comme nous y encourage la Cour des comptes, qui dans ses deux rapports, confirme la bonne gestion du Fonjep.

C'est justement le travail de diagnostic partagé au sein des comités régionaux, et une enquête directe auprès de plus de 2 200 associations qui nous ont permis de confirmer que la question des modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire était une préoccupation majeure.

Nous réfléchissions déjà à la meilleure manière d'accompagner les associations dans une démarche prospective qui leur permette d'anticiper les difficultés en s'engageant vers de nouvelles formes d'organisations, de coopération, de financement, tout en préservant leurs identités et leurs valeurs. Nous avons pensé créer un fonds de dotation pour les y aider, mais le

projet n'a pas pu voir le jour pour des raisons techniques. À la place, nous avons déployé un ambitieux projet de recherche-action sur les modèles socio-économiques en lien avec le Cnajep. Des expérimentations menées par 4 équipes de recherche ont impliqué 45 associations partout en France en 2018 et 2019. Aujourd'hui, le travail se poursuit pour en rendre accessibles les résultats au plus grand nombre et pour faire en sorte qu'ils servent de levier à la transformation sociale qui doit s'opérer.

Nous avons privilégié un investissement dans une démarche prospective à des réponses immédiates. J'espère que ce choix sera utile dans la période qui vient.

À côté de ces chantiers, le Fonjep a poursuivi ses missions habituelles, qui ont été nos balises durant ce voyage à travers cette feuille de route :

- les postes Fonjep qui, nous le rappelons, ont augmenté de façon significative passant de 5 301 à 6 024.
- Les dispositifs de solidarité internationale qui permettent d'aider au financement des échanges interculturels autour d'actions collectives, solidaires et durables,
- la gestion des archives du secteur qui nourrissent la recherche et l'action de demain.

Le Fonjep met tout en œuvre pour assurer l'accessibilité de ces dispositifs au plus grand nombre. Sur le volet de la solidarité internationale, la rencontre avec le président de l'agence du service civique devrait nous y aider.

Pour poursuivre la route en 2020, nous avancerons sur nos priorités :

- Nous veillerons à ce que les résultats des travaux sur les modèles socio-économiques des associations JEP soient accessibles au plus grand nombre, au travers d'outils très concrets et opérationnels. Nous nous retrouverons au dernier trimestre autour de temps de travail collectifs pour mettre en évidence et vous présenter ces avancées.
- Nous appuierons les délégués régionaux pour créer des écosystèmes pertinents d'appui aux associations locales dans la suite des travaux sur les modèles socio-économiques.
- Nous accompagnerons l'expérimentation des postes Fonjep groupements d'employeurs et pôles territoriaux de coopération associatifs (PTCA) afin d'en faire un levier reconnu de dynamique territoriale inter associative et interpartenariale.
- Nous contribuerons à l'évaluation des postes Fonjep recherche, afin qu'ils soient en réussite.

Il reviendra à la prochaine présidente ou au prochain président de poursuivre les travaux engagés sur les modèles socio-économiques et l'action territoriale. Je lui laisserai le soin de vous présenter son ambition pour le Fonjep dans ses 5 prochaines années.

Il aura à conduire une organisation singulière !

Le Fonjep, organisme financier tire son originalité de ce qui fait le cœur de son identité. Il est cogéré. Il peut ainsi, à sa manière, contribuer à la structuration et au développement, aux ajustements des acteurs de cette cogestion. Et ceci, nous venons de le rappeler, dans un contexte inédit. Il va se retrouver confronté à une étrange contradiction. Alors que tous nos concitoyens, pendant cette période de confinement, ont pu apprécier et soutenir la pertinence de ceux qui étaient au front, les soignants et tous les autres....

Nous avons tous individuellement et collectivement, dans notre appartement, dans notre rue redécouvert une dynamique citoyenne, que nous avons promue et agi. Or ce qui incarne, depuis

des lustres et le plus constamment cette dynamique, c'est le fait associatif. Mais force est de constater que nous sommes confrontés à un grand écart entre ce soutien massif, collectif à cette dynamique vécue pendant le confinement et l'appauvrissement d'un ensemble associatif désormais très fragilisé, mais qui n'a pas cessé dans cette période troublée de mobiliser ses compétences et d'assumer ses responsabilités.

On peut souhaiter et espérer qu'à l'instar de ce qui se joue dans nombre de domaines, un plan de soutien, comme le souhaite le Mouvement Associatif, soit conçu et réalisé qui permette aux associations de se stabiliser et se développer.

Nous, Fonjep qui vivons dans une confiance co-gérée, nous savons, que conscient de cette situation l'État peut concevoir un tel plan. Ou, mieux encore qu'un plan de soutien, nous pouvons souhaiter et espérer que s'amorce un nouveau virage qui nous amène vers une société fondée sur des essentiels et des biens communs dont les liens sociaux produits par les associations sont emblématiques.

L'après se construit maintenant.

Bon courage à toutes et à tous.

Merci à tous ceux qui constituent le Fonjep, merci aux ministères, merci aux associations adhérentes, merci aux têtes de réseau pour leur engagement au sein du conseil d'administration et des commissions, merci à Élisabeth Piquet et à Caroline Germain, merci à l'équipe du Fonjep, merci à Nouria qui la dirige.

Au revoir à toutes et à tous.